



Éragny-sur-Oise

UN PROJET OÙ INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET RÉHABILITATION DE BÂTI SE RENCONTRENT

La ville a mené une démarche multipartenariale de réhabilitation de bâti, visant l'insertion professionnelle et par le logement de personnes en situation de précarité sur la ville.

A l'origine de ce projet : la volonté du Maire d'Éragny-sur-Oise de trouver une utilité à une maison inhabitée depuis quelques années, située à proximité de la Maison des Services Publics - MSP - de la Ville, qui abrite notamment le CCAS, la direction des solidarités et de l'attention à tous, le Service Social Départemental et la PMI.

Une coopération associative et institutionnelle...

La Ville décide de réunir des partenaires associatifs ancrés localement, afin de définir de manière commune et concertée de l'usage possible de ce bâtiment. *Éragny s'appuie sur une culture de la transversalité de longue date avec ses partenaires, ce qui facilite grandement la réactivité et l'implication de tous*, explique Stéphanie Savill, directrice des solidarités et de l'attention à tous de la Ville. Ainsi, Du côté des femmes, APUI les Villageoises, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi - PLIE -, qui œuvrent à l'insertion sociale, professionnelle, par l'hébergement, de personnes en difficulté socioéconomique, participent à la démarche proposée. Émerge alors l'idée de réhabiliter cette maison pour en faire un lieu d'hébergement à vocation intergénérationnelle. A cette fin, les partenaires décident de mettre en

place deux chantiers-écoles d'insertion - l'un dans les métiers du bâtiment, l'autre, dans le domaine des espaces verts -, ouverts à des bénéficiaires du PLIE. L'accent est mis, afin de maximiser la progression des publics cibles, sur l'association d'enseignements théoriques et de réalisations concrètes utiles à la collectivité.

... Pour la construction d'un projet en deux volets

Le premier chantier, conduit par l'association Du côté des femmes, intitulé « femmes et bâtiment » et destiné à la rénovation second œuvre de la maison, s'est adressé spécifiquement à un public féminin. Il s'agissait d'accompagner des femmes à élargir leurs horizons professionnels, en envisageant des métiers « traditionnellement » masculins, avec de forts préconçus, tout en proposant une orientation potentielle vers des métiers en tension, notamment dans le Val d'Oise.

Le second chantier-école, « Ouvriers du paysage », mixte, conduit par l'association Halage, - dont l'optique est d'agir en faveur de l'environnement tout en favorisant la création d'emploi -, concernait l'aménagement des espaces verts entourant la maison. Concrètement, les

professionnels de la MIEM - Maison de l'Innovation de l'Emploi et du Multimédia – dans un rôle de facilitateur, ont réalisé le repérage des candidats. *Ont été orientés vers ce dispositif des bénéficiaires du PLIE qui sont accompagnés dans leur projet d'insertion socioprofessionnelle*, explique Stéphanie Savill. Les participants retenus ont intégré pendant 6 mois un dispositif conçu pour remettre le pied à l'étrier, lever le maximum de freins pour déboucher, in fine, sur un retour à un emploi durable. Il s'agissait de développer les postures professionnelles, travailler les CV, réfléchir aux secteurs d'activités susceptibles de leur convenir et acquérir des savoirs-faire professionnels, accompagnés par les associations responsables des chantiers-écoles.

Un travail collectif pour la mise en place d'un lieu d'hébergement innovant...

Les deux chantiers-écoles conduisent à la réhabilitation de la maison « des belles hâtes » disposant d'un jardin, agrémenté notamment d'un potager partagé, ainsi que d'un compost. Plus que cela, le lieu est devenu une structure d'hébergement temporaire intergénérationnel à part entière, composé de trois chambres, aménagées à l'étage, destinées à accueillir une femme ou un couple avec enfant ; un jeune ; un senior. Au rez-de-chaussée se trouvent les espaces de vie partagés (salon et cuisine). Cette structure d'hébergement, gérée par APUI les Villageoises, constitue un espace d'insertion par le logement pour des personnes retenues collégalement par une commission du CCAS, sur un temps allant de 12 à 18 mois environ. L'originalité de ce lieu se situe dans son aspect collectif, puisque les résidents doivent s'inscrire dans un système

d'entraide : un senior pouvant garder un enfant, un jeune pouvant faire des courses pour le senior...

Et, au final, un véritable projet de solidarité

Les résultats obtenus par le biais de cette démarche sont plus qu'encourageants. Sur le volet insertion, concernant par exemple le chantier « femmes et bâtiment », sur les 12 stagiaires, 3 d'entre elles ont retrouvé un emploi (dont 2 embauchées par la Ville), et 4 sont parties en formation qualifiante. Sur le volet hébergement, la structure réhabilitée permet l'accueil de personnes ne présentant pas de problématique d'urgence, au sein d'un espace de vie partagé, mais aussi de femmes et familles avec enfants, pour pallier les situations d'attente au sein de la MSP, non équipée pour les accueillir sur une journée et dont les horaires (fermeture du midi) ne permettent pas de satisfaire les besoins des familles, comme le déjeuner des enfants, par exemple. La démarche vise ainsi à créer du lien social, de la proximité avec les services publics de la ville. C'est l'aspect solidaire du projet dans son ensemble qui est d'ailleurs souligné par Pierre Musset, directeur d'Apui les Villageoises.

L'inauguration de la maison « des belles hâtes », le 26 septembre dernier, a permis de mettre en lumière le travail réalisé par les partenaires du projet et les stagiaires. Lors de cet événement, des photos réalisées lors des deux chantiers par les bénéficiaires du dispositif, avec le soutien des associations responsables des chantiers, mettant en scène leur travail respectif, a également été exposé.

Contact :

> Stéphanie Savill, directrice des solidarités et de l'attention à tous : ssavill@eragny.fr